

## BVVB INFO N°152

La Ville du Bois, 8 avril 2019

### LE RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR EST DIFFUSE SUR LE SITE DE LA VILLE DU BOIS

http://www.lavilledubois.fr/esprit-de-decouverte/urbanisme-et-habitat/70-plan-local-d-urbanisme

A ce rapport, des annexes s'ajoutent en complément. Ce sont 163 pages à lire avec attention.

Cette modification de PLU doit être à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 9 avril 2019. Dès validation il sera transmis à la Préfecture pour validation. Il sera ensuite difficile de contester, même par voie juridique.

Nous laissons nos adhérents étudier ce dossier très complet, motivé par les réponses de la municipalité et les avis favorables ou défavorables du Commissaire Enquêteur.

Nous constatons en premier point des améliorations qui ont été consenties par la municipalité, principalement pour la zone UR2 et nous attendons la nouvelle réglementation pour ce secteur, mais nous resterons bien évidemment en alerte pour les réalisations à venir.

Nous retiendrons également les avis défavorables du Commissaire Enquêteur sur les constructions en bordure de la RN 20 au regard de la pollution et du manque de transports en commun. Malgré cela, devant le manque de foncier sur notre commune, il reconnait l'obligation imposée par la loi SRU d'atteindre les 25% de logements sociaux, ce qui lui semble pour l'instant impossible à atteindre.

Nous regrettons que le plan de circulation soit traité en hors sujet, et surtout l'argumentation de la mise en zone 30 sur toutes les voiries de la commune pour favoriser les circulations douces.

Merci de nous communiquer vos commentaires qui nous permettrons d'avancer. Pour les quelques adhérents qui n'ont pas de connexion internet, n'hésitez pas à nous appeler au 06 81 08 23 11 pour avoir plus de renseignements.

### SOIREE DU GRAND DEBAT A LA VILLE DU BOIS LE 14 MARS 2019

Monsieur Gérard TESSIER et un administrateur se sont déplacés à cette rencontre prévue à 20 h 30 à l'Escale. **Ce déplacement était d'ordre privé** pour respecter les sensibilités diverses de notre association qui se veut sans ambitions partisanes. Par contre nous remercions les nombreux adhérents qui sont venus participer à ce Grand Débat.

Néanmoins, nous avons relevé des idées intéressantes sur les deux thèmes proposés :

- L'organisation de l'Etat et des services publics.
- La fiscalité et les dépenses publiques.

La suite au verso...



Il faut attendre maintenant les réponses du gouvernement et du Président de la République qui seront apportées à ces questions, et surtout les mises en place.

Pour les quelques adhérents qui n'ont pas de connexion internet, n'hésitez pas à nous appeler au 06 81 08 23 11 pour avoir plus de renseignements.

### **CONFERENCE MOBILITE A MASSY LE 21 MARS 2019**

Cette conférence a été organisée par les Conseils Départementaux de l'Essonne et du Val de Marne, sous la Présidence des deux vice-Présidents en charge des mobilités, Monsieur MEA-RY pour l'Essonne et Monsieur GUERZON pour le Val de Marne.

Messieurs Gérard TESSIER pour BVVB et Jean Claude LAGRON pour A10 Gratuite se ont déplacés. Ils ont pu échanger avec Monsieur MEARY et intervenir au cours des deux tables rondes.

La première table ronde portait sur les mobilités Nationales et Internationales. La seconde table ronde portait sur les mobilités locales.

lère table ronde: Nous avons pu entendre les interventions de Madame Stéphanie DAUMIN, vice-Présidente du CD94, Monsieur Régis LACOTE, Directeur Général d'ADP Orly, Monsieur Stéphane LAYANI pour la Semmaris, Monsieur Laurent MILLET, chef d'escadre à Orly et Madame Lise NEDELEC, Directrice SNCF Réseaux.

Il a été confirmé que l'aéroport d'Orly ne dépassera pas les 250000 mouvements annuels. Une liaison TGV reliant Massy à Valenton devrait voir le jour pour désengorger la ligne RER, qu'une gare TGV Pont d'Orly devrait voir le jour entre 2028 et 2032, que la ligne 14 du métro permettra de rejoindre l'aéroport d'Orly de Paris, offrant une complémentarité air/fer.

2ème table ronde : interventions de Monsieur Frédéric BREDILLOT, de la SGP, Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, Région IDF en charge des nouvelles mobilités, Monsieur Guillaume SAUVE d'ADP Orly, ainsi que Monsieur Régis LACOTE. La métropole du Grand Paris aura à terme 200 kms de réseaux ferrés supplémentaires et 68 gares supplémentaires. C'est le plus gros projet européen qui transformera l'Ile-de-France. Ce projet devrait être livré au plus tard en 2030. Les transports sont une question centrale. Pour ADP, 95% des salariés effectuent leur trajet domicile/travail par la route, 95% des passagers viennent également par la route. Les salariés d'ADP Orly sont 12000 en provenance de l'Essonne et 6000 du Val de Marne. Les entreprises de ce bassin d'emplois doivent s'associer pour organiser du covoiturage.

En conclusions, Monsieur MEARY a retenu l'idée du covoiturage, mais comment lister les besoins? Pour les intermodalités, il faut des parkings relais en lisière des territoires ruraux, et il faut développer les réseaux routiers et faciliter la circulation des voitures sur l'A10 en territoires périurbains. Pour Monsieur GUERZON, il doit y avoir des liaisons avec interconnections. Le covoiturage ne doit pas cacher les manques d'investissements.

Une rencontre plénière doit avoir lieue le jeudi 11 avril 2019 à Orly, sous la Présidence de Monsieur François DUROVRAY pour le 91 et Monsieur Christian FAVIER pour le 94, en présence de Madame Elisabeth BORNE, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, chargée des Transports.

BVVB a déjà déposé son inscription pour y participer.



### **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019**

### L'ordre du jour du Conseil Municipal était le suivant :

| AFFAIRES GENERALES |  |  |  |  |
|--------------------|--|--|--|--|
| 1                  | Commission de concession et de délégation de service public – Election des représentants   |  |  |  |
| FINANCES           |  |  |  |  |
| 2                  | Rapport d'orientation budgétaire 2019  |  |  |  |
| 3                  | Compte de Gestion 2018 - Ville : Adoption  |  |  |  |
| 4                  | Compte Administratif 2018 - Ville : Adoption   |  |  |  |
| 5                  | Affectation des résultats 2018 - Ville   |  |  |  |
| 6                  | Taxe Locale sur le Publicité Extérieure : Tarifs 2020  |  |  |  |
| URBANISME          |  |  |  |  |
| 7                  | Parcelle cadastrée section AE n°511 sise ruelle des Néfliers: Régularisation d'emprise d'alignement  |  |  |  |
| 8                  | Parcelles cadastrées section AI n°219 et AI n°220 sises chemin du Murger à Jamais: Régularisation d'emprise d'alignement   |  |  |  |
| 9                  | Autorisation d'urbanisme PC0916651810033 sise 59/67 avenue de la Division Leclerc et 50 voie des Postes : Convention portant participation financière par le pétitionnaire à l'extension du réseau électrique hors du terrain d'assiette de l'opération projetée |  |  |  |
| INTERCOMMUNALITÉ   |  |  |  |  |
| 10                 | Convention d'adhésion au service commun « Finances / Volet fiscal » de la Communauté Paris-Saclay  |  |  |  |
| 11                 | Convention de délégation de compétence « Bornes électriques/infrastructure de recharge pour véhicules électriques » (IRVE) à la Communauté Paris-Saclay  |  |  |  |

Pour le point 1, l'élection des représentants s'est effectuée à l'unanimité à main levée. Ont été élus titulaires, Mesdames Anne BERCHON, Nicole LEBON, Christelle DERCHAIN, Messieurs Marcel BRUN, Jacky CARRE, et ont été élus suppléants Mesdames Martine PEUREUX, Sandrine BOUILLET, Messieurs, Claude LEPETIT, ARNOULD-LAURENT et Dimitri LAVRENTIEFF.

Pour le Point 2, Monsieur Marcel BRUN a longuement commenté le rapport d'orientation budgétaire. En synthèse :

### A. SYNTHESE 2018 (€)

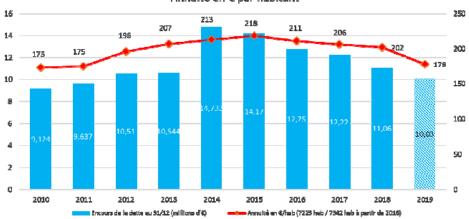
#### Résultats

| RESULTAT DE CLOTURE 2018   |              |  |  |
|--|--------------|--|--|
| Section de fonctionnement – Résultat CA 2018 (A)                         | 1 214 366,2  |  |  |
| Section d'investissement – Résultat CA 2018 (B)                          | -328 600,5   |  |  |
| Résultat global de clôture   | 885 765,76   |  |  |
| Dépenses d'investissement - RAR  | 813 743,89   |  |  |
| Recettes d'investissement RAR  | 772 195,93   |  |  |
| Solde des restes à réaliser (C)  | -41 547,96   |  |  |
| Excédent de besoin de financement de la section d'investissement (B+C)=D | -370 148,4   |  |  |
| Article 001 – Résultat d'investissement reporté (B)                      | -328 600,53  |  |  |
| Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé (E)                 | 1 217 886,48 |  |  |
| Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté (A-E)                   | -3 520,23    |  |  |
| <b>↓</b>   |              |  |  |
| Article 001 – Résultat d'investissement reporté                          | -328 600,51  |  |  |
| Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé                     | 1 214 366.27 |  |  |

En tenant compte des écritures comptables engagées et non réalisées au 31/12, le résultat présente un excédent net de 844 217,80€



### Encours de la dette au 31/12 Annuité en € par habitant



# B. ANALYSE LOGEMENTS AIDES

La pénalité due par la commune s'élève à 92 387,75€ auquel il convient de soustraire les dépenses déductibles soit 140 884,10€. Compte tenu des efforts de la commune en matière de construction de logements sociaux, aucune pénalité ne sera demandée à la commune. Il en sera de même pour 2020 avec le reliquat n-1 (48 496€), le dernier versement de 70714€ à Vilogia et les subventions CPS (88 000€).

#### Mises en chantier

Estimation

| Période triennale | 2014-2016 | 2017-2019 | 2020-2022 |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|
| Imposition Etat   | 119       | 149       | 160       |
| Logements agrées  | 241       | 184       | 90        |

#### Réalisations

| Année (au 01/01)     | 2014  | 2015  | 2016  | 2017   | 2018    | 2019   |
|----------------------|-------|-------|-------|--------|---------|--------|
| Nombre de logements  | 187   | 203   | 242   | 334    | (*) 417 | 529    |
| Nombre de résidences | 2 664 | 2 702 | 2 774 | 2 844  | 2 969   | 3 200  |
| %                    | 7,02% | 7,51% | 8,72% | 11,74% | 14,05%  | 16,53% |
| Logements manquants  | 484   | 472   | 451   | 380    | 325     | 271    |

<sup>\* 2</sup> logements retirés en 2018 car fin de contrat ANAH

### C. PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2019

### ORIENTATIONS BUDGETAIRES

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Continuité des actions des années précédentes

- ✓ Maintenir les taux d'imposition fiscalité directe
- Optimiser le coût de fonctionnement des différents services en gardant un service de qualité
- ✓ Maintenir le montant global des subventions aux associations locales
- ✓ Maitriser la masse salariale
- ✓ Mutualiser les moyens matériels et humains avec les différentes collectivités de la CPS



#### SECTION D'INVESTISSEMENT

### Préparer l'avenir de la commune

- ✓ Répondre aux diverses normes de sécurité dans tous les domaines
- ✓ Présenter un contrat d'aménagement régional
- ✓ Commencer les réalisations du Contrat de partenariat départemental
- ✓ Continuer à investir dans les économies d'énergie
- ✓ Améliorer la voirie (via la CPS)
  - Diminuer l'endettement



### C. PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2019

### INVESTISSEMENT VOIRIES - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS SACLAY



CHEMIN DU GROS CHENE: Réfection du tapis enrobé entre la plate forme écologique et la partie réalisée en 2017 (61 200€)

CHEMIN DE LUNEZY: Réfection du tapis enrobé entre Chemin des Acacias et Chemin du Trou à Terre (162 000€)

ROUTE DE NOZAY : Réfection du tapis enrobé entre le chemin de St Eloi et le chemin de Lunezy (157000€)



CHEMIN DES NEFLIERS: Repris en grave et gravillonnage (7 200€)

RUELLE DES NEFLIERS: Réfection du tapis enrobé et création du réseau EP avec grille (212 000€)

ALLEE DU BICENTENAIRE: Réalisation d'un trottoir (18 700€)



AVENUE DE LA DIVISION LECLERC: Réfection du revêtement trottoir devant les commerces (12 000€)

VOIE DES POSTES : Réfection du revêtement entre la Rue de Gaillard et la Rue des Cailleboudes (54 000€)

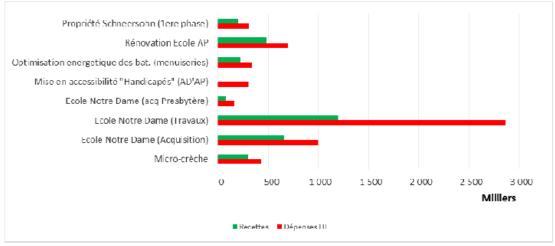


BAIL ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES : SPIE (57 000€)

TRAVAUX ASSAINISSEMENT: Travaux Chemin des Berges et Ruelle du Presbytère, effectués par SIVOA en 2018 (98 154€)

### C. PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2019

### PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT



### C. PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2019

PROJETS - CONTRATS



### CONTRAT DE PARTENARIAT DEPARTEMENTAL (549 725€)

RENOVATION ECOLE AP (115 130€) REHABILITATION DES MENUISERIES BATIMENTS PUBLICS (229 225€) PROPRIETE SCHNERSON (205 370€)



### ■ SOUTIEN DE LA COMMUNAUTE PARIS SACLAY (689 039€)

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES - 1ERE PARTIE (252 000€) ACQUISITION DE LA FUTURE ECOLE (ex Notre Dame) (264 854€) RENOVATION ECOLE AP (172 185€)



### © CONTRAL FELLING 200 000€) CONTRAT PETITE ENFANCE DU CONSEIL REGIONAL



#### CONTRAT D'AMENAGEMENT REGIONAL (1 000 000€)

AMENAGEMENT DE LA FUTURE ECOLE (ex Notre Dame) 2EME PROJET A DEFINIR



## INVESTISSEMENT – OPERATIONS DEPENSES (€)

| OPERATION D'INVESTISSEMENT | RAR 2018   | BP 2019      |
|----------------------------|------------|--------------|
| SCOLAIRE                   | 52 052,96  | 1 014 754,00 |
| TRAVAUX DIVERS VOIRIE      | 239 206,95 | 25 364,00    |
| TRAVAUX DIVERS             | 220 411,98 | 933 537,00   |
| ACQUISITIONS FONCIERES     | 192 000,00 | 1 440 747,00 |
|                            | 703 671,89 | 3 414 402,00 |

#### TRAVAUX MAJEURS PAR OPERATION

#### **ACQUISITIONS FONCIERES**

- · Parcelle AD 302 « Ecole ND »
- · Micro crèche RN20
- · Diverses parcelles

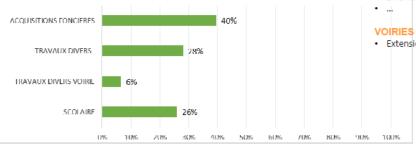
#### **SCOLAIRE**

- · AMO et MOE (ND + Renondaines)
- Travaux des façades (AP) 1<sup>ère</sup> phase

#### DIVERS

- Travaux Micro crèche RN20 (261 K€)
- Travaux menuiseries bâtiments communaux ( 257 K€)
- ADAP
- 2 véhiçules pour service Technique

· Extension de réseaux électriques



28

L'extrait de ce rapport montre une gestion sérieuse. Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

Les points 3,5,6,7,8,9,10,11 ont été votés à l'unanimité. Le point 4 a été voté moins 3 abstentions.

En questions diverses du public, nous sommes intervenus sur la mise en place des compteurs LINKY. Ceux-ci seront progressivement installés sur la commune.

## MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR A10 GRATUITE AVEC BVVB SUR NOTRE SECTEUR

Chaque année, l'Association A10 Gratuite organise des manifestations à divers endroits. Cette année, son Conseil d'Administration a arrêté les dates suivantes :

- 14 mai, toute la journée, occupation du péage de Dourdan, rencontre avec les usagers, les médias, les élus
- 16 mai pose matinale de calicots sur la RD 988 à Gometz la Ville
- 6 juin tracts et calicots sur la RD 116 à Saint Chéron
- 13 juin, en début de matinée, manifestation et distribution de tracts aux « Echassons » sur la RN 20
- Courant juin, opérations en soirée aux péages d'Ablis et d'Allainville

BVVB s'associera à A10 Gratuite pour l'organisation de la distribution de tracts le matin du 13 juin entre 7 heures et 9h30. La mise en place des nouveaux feux sur la RN 20 facilitera cette distribution.

Cette manifestation fera suite à la conférence débat organisée à Longpont le 17 avril 2019



Usagers et riverains de la RN 20 subissent quotidiennement les encombrements et les pollutions provoqués par l'incurie de l'Etat et des pouvoirs publics.

Des solutions réalistes sont possibles. Elles demandent cependant un peu de courage politique qu'ils n'ont toujours pas.

> Monsieur Alain LAMOUR, Maire de Longpont sur Orge et l'association A10 GRATUITE ont le plaisir de vous inviter à une

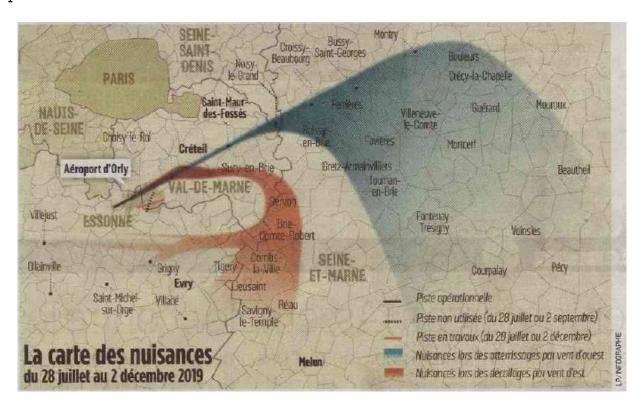
### conférence-débat le mercredi 17 avril à 20 H 30

salle du 40 40 rue de Lormoy 91310 Longpont sur Orge

### TRAVAUX SUR LA PISTE 3 DE L'AEROPORT D'ORLY

Selon je journal du Parisien, paru le 5 avril 2019, une nouvelle séquence travaux va avoir lieu du 28 juillet 2019 au 2 décembre 2019. Ces travaux consistent à la réfection de la piste n°3. Ces travaux doivent remettre aux normes européennes la surface de roulement et les trois quarts vont être remis à neuf. Selon ADP, c'est une opération qui remplace les dalles en béton pour une durée de 25 à 50 ans, hors opérations de maintenance.

Le plan fourni par le Parisien donne les impacts prévus, qui ne semblent pas au premier abord nous toucher. Seulement cette carte ne montre que la situation en atterrissages par vent d'ouest ou en décollage par vent d'est. Rappelons que la majorité des cas, les conséquences sont inversées en cas de vents contraires.





### **ENCORE PLUS DE POLLUTION EN 2018**

Dans la période que nous traversons, qui n'est pas sensible aux informations transmises par AIRPARIF sur les pics de pollution.

Les chiffres 2018 communiqués sont inquiétants. Si la baisse des polluants continue depuis plusieurs années, les pics de pollution ont été plus nombreux en 2018. 100000 habitants environ résidant notamment en proximité des grands axes de circulation sont potentiellement concernés par le dépassement des seuils de pollution. Les niveaux sont deux fois plus élevés que la limite annuelle (40µg/m3). Pour les particules PM10, les valeurs sont toujours en dépassement en proximité du trafic routier.

Si l'Organisation Mondiale de la Santé préconise de ne pas avoir plus de trois jours en dépassement par an, le compteur est largement explosé au premier trimestre 2019 puisque nous avons atteint 7 jours de pic.

De quoi comprendre pourquoi nous voulons la diminution de la circulation sur la RN 20, la mise en place de transports en commun en site propre et la gratuité du tronçon francilien de l'A10.

### APPEL A COTISATION

Nous lançons notre dernier appel à cotisation, mais vous êtes peu nombreux à ne pas avoir renouvelé. Nous ne doutons pas que c'est un oubli, sinon, nous regrettons de vous voir nous quitter. Alors, n'hésitez pas à revenir. Le soutien de chacun est important pour faire entendre notre voix.

|  | BULLETINE   | 2019 2019  |
|--|---|--|
| Nom:   | Prénor  | n:   |
| Nombre de personnes habitant le  | foyer :   |  |
| Adresse:   |   |  |
| Code postal :  |   |  |
| Localité :   |   |  |
| Tel:   | Email :   |  |
| Cotisation versée :  | Chèque: 🗆   | Espèces:   |
| du Bois ». Un reçu vous sera envo<br>Depuis le 25 mai 2018, la loi nous oblige à vous inj<br>à la CNIL les fichiers détenus. BVVB détient deux f<br>les données du bulletin d'adhésion, et un fichier su | yé dès réception (<br>former sur la protection d<br>àchiers collectant vos info<br>r la boite messagerie « YA | libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville de votre adhésion les données personnelles (RGPD). Depuis 2006, BVVB a déclaré ormations personnelles : un fichier « EXCEL » unique reprenant LHOO » pour vous communiquer les informations issues de pur des fins commerciales. BVVB reste à votre disposition pour |